

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018



la fédération des arts de la rue
auvergne-rhône-alpes

AU PROGRAMME

14h-15h30 : BILAN moral et financier, retours ludiques et animés sur les chantiers et perspectives d'actions de la fédé

15h30 -15h45 : Pause DÉTENTE

15h45 -17h : On est ENSEMBLE : un temps pour faire connaissance, construire et échanger sur nos pratiques. Remue Meningen en collectif sur nos envies, problématiques, rêves ...

17h- 17h30 : ÉLECTION du nouveau Conseil d'Administration

18h-22h : APÉRUE festif ! [Ouvert à toutes et à tous]

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2017

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	
Structuration et animation du réseau	Lettres d'informations mensuelles / Bulletins d'informations ponctuels / Communication via Internet.				
	Rencontres de compagnies pour conseils.				
	Organisation et participation aux assemblées générales, conseils d'administration régionaux et nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la fédération.				
			Organisation et participation aux 20 ans de la Fédération Nationale, clôture du Festival d'Aurillac	Organisation et participation rencontres inter-régionales de la fédération	
Développement	Organisation et participation à l'Université Buissonnière de la Fédération Nationale (200 participant.e.s)	Mise en place et lancement d'une cartographie interactive du secteur des arts de la rue à l'échelle régionale en partenariat avec l'Institut d'Urbanisme de Lyon.			
		Lancement de l'enquête H/F régionale	Expérimentation et suivi du programme « sécurisation de l'emploi » / COEF		
		Organisation et participation rencontres professionnelles « Sécurité et sûreté : contextes et enjeux pour la création et la diffusion artistique dans l'espace public » en collaboration avec La Nacre (90 participant.e.s)	Organisation et participation rencontres professionnelles « Présentation de la cartographie des acteurs », Festival Châlon dans la rue (50 participant.e.s)	Lancement et participation à la Concertation pour la Création dans l'Espace Public (CCEP) dans la Vallée de la Drôme	
			Organisation et participation rencontres/ sensibilisation : « La Parité Femmes/Hommes dans les arts de la rue ou à la rue ?! » Festival d'Aurillac (30 participant.e.s)	Organisation et participation rencontres professionnelles « co-construisons les espaces publics » (200 participant.e.s)	
				Lancement et participation au Comité de pilotage du Parc des arts, Grenoble	
Sensibilisation	Participation aux rencontres du SYNAVI [Syndicat National des Arts Vivants]	Rencontres, sensibilisation en RDV personnalisés avec des scènes non dédiées, des élu.e.s de différents collectivités.		Interventions auprès des étudiant.e.s de master de Lyon 2 et de l'EAC [Ecole de l'Enseignement des Arts et de la Culture]	
	Intervention et animation aux Journées Pétilantes « Que peut le spectacle vivant pour le vivre ensemble ? » (30 participant.e.s) en partenariat avec la Cie Artiflette		Organisation et participation rencontres professionnelles « Ici, ailleurs, quand les artistes prennent la parole, est ce que le monde bouge ? », Festival Les Invites de Villeurbanne (30 participant.e.s)	Interventions et formation auprès du CNFPT [Centre National de la Fonction Publique Territoriale] « Comment travailler avec les artistes œuvrant dans l'espace public ? » et « 1% travaux publics »	
			Interventions auprès des étudiant.e.s de master de Science Po – Lyon Rencontre des membres du Groupe des 20		

LA VIE DE LA FÉDÉRATION

LES ADHÉRENTS

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. En 2017, l'association fédère 66 adhérents autour de son projet, dont 42 individus et 24 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales.

LES RESSOURCES HUMAINES

Cette année, Elodie Dondaine a rempli les fonctions de coordinatrice. Après 18 mois passés au sein de l'association, elle est partie vers d'autres horizons à la fin de l'année. Son remplacement, prévu initialement en décembre 2017, sera effectué au cours du 1er trimestre 2018 car nous avons dû remodeler notre appel à candidature suite à la suppression des emplois aidés.

Ismaël Megzari, étudiant à l'Institut d'urbanisme, a par ailleurs été accueilli en stage pendant quatre mois, entre mars et juillet 2017, afin de travailler au développement d'un outil de cartographie interactive du secteur des arts de la rue.



La Fédération est riche de sa force militante et notamment ses administrateurs qui se repartissent les chantiers et missions sous forme de commissions, en lien avec la coordination.

Le conseil d'administration est composé de 19 administrateurs dont une déléguée régionale représentante de la fédération lors de CA nationaux.

EN 2018 : Maintien d'un poste en coordination à temps plein + soutien service civique

LA VIE ASSOCIATIVE

De l'assemblée générale du 13 mars 2017 à celle programmée en mars 2018 ont été organisés 6 conseils d'administration. Les CA ont eu lieu majoritairement chez des adhérents ou sympathisants. Trois d'entre eux ont été ouverts sur une demi-journée à des ateliers en entrée libre, en présence d'invités – spécialistes, permettant un investissement et une réflexion plus large sur les chantiers en cours menés par la Fédération :



- CA du 20 avril : Mise en place du CCEP, Sensibilisation 1% travaux publics, rencontres professionnelles de la rentrée 2017
- CA du 20 juin : Présentation de la cartographie, Dynamique de l'été, rencontres professionnelles de la rentrée 2017
- CA du 19 septembre : Lancement du CCEP dans la vallée de la Drôme

FINANCEMENTS

Les conventionnements avec les fidèles partenaires que sont la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ont été maintenus en 2017 pour un total cumulé de 39 500 euros. La Fédération dispose par ailleurs de ressources propres générées par les cotisations des adhérents et a bénéficié du dispositif d'aide à l'emploi CUI-CAE permettant ainsi une gestion du budget équilibré sur la masse salariale.

EN 2018 : Multiplier ses sources de financements et ses partenaires : une demande de subvention d'aide au fonctionnement ont été déposés à la Ville de Lyon.

STRUCTURATION ET MISE EN RÉSEAU

LA COMMUNICATION

Repérée comme structure relais, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques, la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes produit également des contenus, offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...). Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée mensuellement à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication sur Internet, par le biais des réseaux sociaux. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés, et offrent des moyens peu onéreux pour informer un large public. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des arts de la rue.

LES RENCONTRES

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes, et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, il est extrêmement important que la Fédération puisse rencontrer l'ensemble des acteurs sur le territoire mais également que les acteurs des arts de la rue puissent échanger sur leurs envies, problématiques, soit de manière informelle, soit autour de temps de débat dédiés.

La Fédération est donc représentée par ses administrateurs, ses adhérent.e.s et/ou la salariée sur les différents événements artistiques au niveau régional et au niveau national : *Le Temps fort de Quelques p'Arts... à Félines (07)*, *Lez'arts de la rue à Marcoles (15)*, *Festival international de théâtre de rue d'Aurillac (15)*, *Festiv'arts à Grenoble (38)*, *Eclats de Fête à Riom (63)*, *Les Invites à Villeurbanne (69)*, *Les Fondus du Macadam à Thonon les bains (74)*, *Au bonheur des mômes au Grand Bornand (74)* ; *Festival d'Avignon (84)*, *Festival Chalon dans la rue à Chalon sur Saône (71)*, *Festival Vivacité à Sotteville les Rouen (76)*, etc.



Entres autres, un débat a été organisant dans la cadre du Festival Les Invites à Villeurbanne, avec pour sujet **"Ici, ailleurs, quand les artistes prennent la parole dans l'espace public, est-ce que le monde bouge ?"** et a réuni une trentaine de participants.

Aussi, la Fédération nationale fêtait ses 20 ans au Festival d'Aurillac, l'occasion de travailler ensemble à la création de cet événement et participer à son bon déroulement.



LES ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS



La Fédération a co-organisé avec la Nacre en avril une rencontre intitulée **"Sécurité et sûreté : Contextes et enjeux pour la création et la diffusion artistique dans l'espace public"**. Face à un état d'urgence prolongé tout au long de l'année, l'organisation d'évènement dans l'espace public s'est complexifié, sujette à de nombreuses contraintes sécuritaires. Cette journée a permis d'aborder les questions liées aux dispositifs imposés, à la responsabilité partagée entre services de l'Etat, élus, organisateurs et citoyens et à la liberté de circulation, d'usage, d'expression et de création dans l'espace public. 90 personnes y ont participé.

Par ailleurs, les premières rencontres professionnelles **« Co-construisons les espaces publics - 48h en bonnes compagnies »** ont été un succès avec plus de 200 participants . La première journée était consacrée au 1% Travaux publics et sa mise en place effective, à destination des agents et directeurs.trices des services économiques, des services culturels et de la commande publique, architectes, élu.e.s, entrepreneurs.ses de travaux publics, professionnel.le.s de la production et de la diffusion de la création artistique, ingénieur.e.s d'affaires, urbanistes, étudiant.e.s. La seconde journée, en partenariat avec les différents financeurs (DRAC, CNAREP, Collectivités territoriales, institutions...) a été davantage orientée vers les artistes, compagnies, chargé.e.s de production, d'administration, de diffusion, avec pour objectif d'informer et d'échanger sur les moyens de productions et de diffusion pour les équipes artistiques. Ces rencontres se sont construites sur une alternance de séances plénières et d'ateliers de travail. Une performance **« spectaculaire de la Fabuleuse Histoire des Arts de laRue »** a été présentée à notre auditoire.

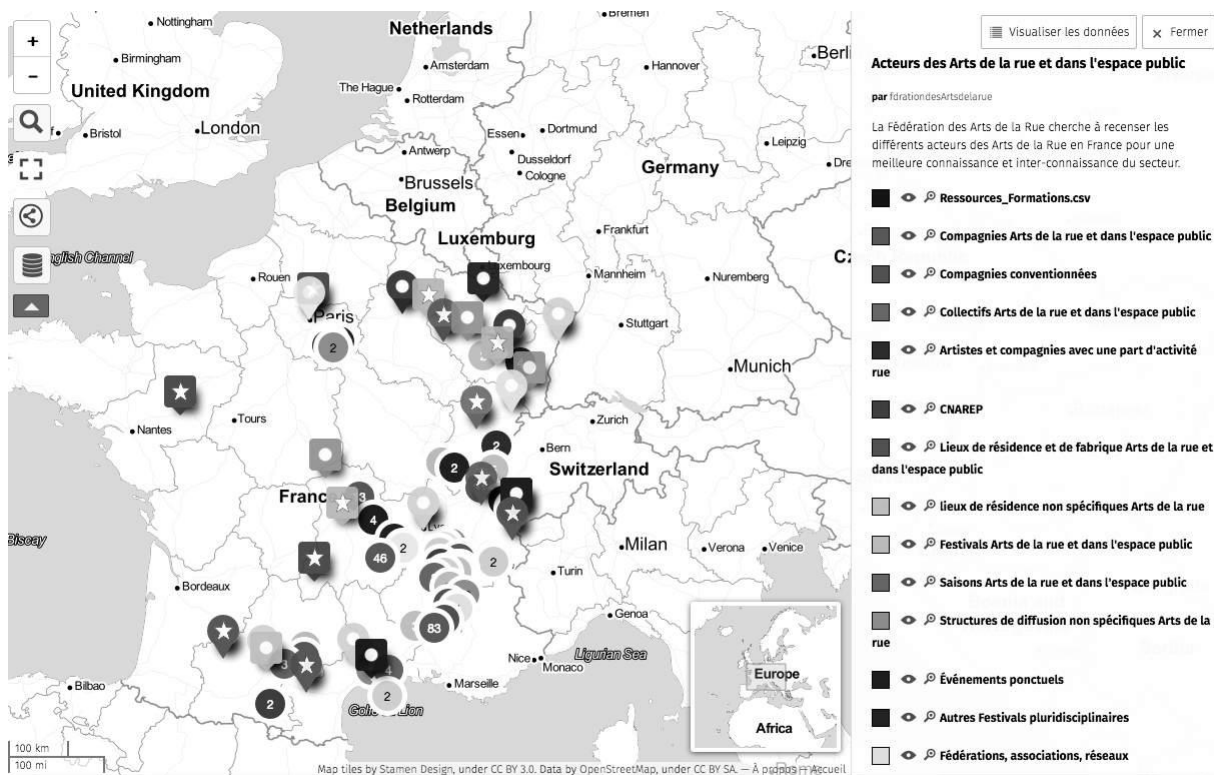


EN 2018 : Renouveler l'organisation de journées professionnelles en région

SODAREP – Schéma d'orientation pour le développement des arts de la rue en espaces publics

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes est la première à expérimenter la mise en place de SODAREP à la suite du rapport MNACEP [Mission Nationale pour les Arts et la Création dans l'Espace Public] travaillant ainsi pour la promotion du secteur et pour son développement tant entre acteurs qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels. En appui à ces processus de concertation non hiérarchisés, la Fédération a mis en place des outils et des commissions de travail.

UNE CARTOGRAPHIE INTERACTIVE



Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil important permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue, mais aussi une meilleure inter-connaissance des acteurs.

La cartographie se construit au fur et à mesure, et en fonction des moyens humains et des possibilités de chaque Fédération régionale. Elle permet de visualiser : les artistes + les lieux de résidence + les lieux de diffusion, spécialisés ou non.

Le lancement de cet outil a été fait lors d'une rencontre avec les adhérent.e.s au Festival Chalon dans la rue en juillet.

EN 2018 : Approfondir le travail d'enquête via une Observation Participative et Partagée [O.P.P] auprès des adhérent.e.s structures.

L'EGALITE HOMME / FEMME

En partenariat avec H/F Auvergne-Rhône-Alpes, association qui milite pour l'égalité professionnelle des femmes et des hommes dans le milieu des arts et de la culture, la Fédération a mis en place une première étude spécifique au secteur des arts de la rue. Cette collaboration a pour objectif de faire un diagnostic à l'échelle de la région auprès des lieux de diffusions (CNAREP, festivals...) et de commencer à mettre en place des temps de sensibilisation pour l'égal accès aux postes à responsabilités, aux financements et pour une meilleure visibilité de la création féminine. Un débat a été organisé en aopot au Festival d'Aurillac, avec pour thème « **La parité Femmes/Hommes dans les arts de la rue ou à la rue ?!** ». Une trentaine de participants y ont participé.

EN 2018 : Poursuivre le travail d'étude auprès des structures arts de la rue régionales.



LE CCEP // CONCERTATION POUR LA CRÉATION EN ESPACE PUBLIC



Il s'agit ici de mettre en place des processus qualitatifs de concertation non hiérarchisés afin de réfléchir en fonction des spécificités de chaque territoire au développement possible pour la création en espace public. Pour ce faire, la Fédération s'appuie sur les structures et ressources existantes localement aussi bien artistiques que politiques et citoyennes. Une concertation s'est mise en place dans la Vallée de la Drôme (regroupant à ce jour une trentaine d'acteurs) depuis septembre, et un travail de concertation est mené dans le cadre de la commission de pilotage du Parc des arts à Grenoble depuis décembre.

EN 2018 : Poursuivre le CCEP (Concertation pour la Création en Espace Public) dans la Vallée de la Drôme, la commission de pilotage du Parc des arts à Grenoble et oeuvrer au lancement d'un SODAREP à l'échelle de la Métropole de Lyon.

1% TRAVAUX PUBLICS

Le « 1% travaux publics » est un dispositif inscrit dans le cadre de l'article 6 de la loi LCAP (Loi n° 2016-925 relative à la Liberté de Création à l'Architecture et au Patrimoine du 7 juillet 2016) à travers la commande d'un rapport à paraître sur l'opportunité de mettre en place un dispositif permettant à l'État, aux collectivités territoriales et à leurs groupements de consacrer 1 % du coût des opérations de travaux publics au soutien de projets artistiques et culturels dans l'espace public.

Le travail de sensibilisation et de réflexions engagé autour de ce dispositif se développe avec l'ensemble des acteurs concernés - des Villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et des transports/voirie, et bien entendu des artistes.

Un travail de concert avec ces acteurs est mis en place à travers des réunions de travail et les journées professionnelles de septembre pour la création d'outils pratiques pouvant servir la réalisation d'un tel dispositif à travers, la rédaction d'un lexique commun ou encore de cadres d'applications possibles. Aussi un groupe de travail avec la Fédération nationale et des fédérations régionales contribue aux développements de projets d'expérimentation.

EN 2018 : Oeuvrer au lancement d'un projet expérimental bénéficiant du dispositif "1% travaux publics" en région Auvergne-Rhône-Alpes



MATIN - Plénière

9h45-11h15 : « **Création dans l'espace public : historique et esthétiques, un autre rapport au public** »

par **Solene Cerutti, Enjie Julien-Binard, Tim Marozzi, Sam Tarlet**

11h15-11h30 : Pause

11h30-12h30 : « **1% travaux public : une solution pour co-construire les espaces publics** »

Avec **Jean-Pierre Charbonneau**, Urbaniste et consultant en politiques urbaines et culturelles & **Nathalie Veuillet**, Responsable artistique de la Cie Là Hors De et Présidente de la Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes

APRES-MIDI - Ateliers 14h-17h : « **Création d'outils pratiques pour la mise en place effective du 1% travaux public** »

PROMOTION ET SENSIBILISATION

LES INSTITUTIONS

La Fédération a poursuivi ses collaborations avec ses partenaires historiques et privilégiés, à savoir la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC. Ces échanges réguliers permettent véritablement d'aborder les problématiques du secteur et d'oeuvrer ensemble à une meilleure reconnaissance et structuration du secteur professionnel des arts de la rue. Dans le cadre du développement des CCEP et du 1% travaux publics, le dialogue s'ouvre également avec d'autres Collectivités territoriales : la Communauté de communes du Val de Drôme, le département de la Drôme, la Ville et la Métropole de Lyon, la Ville de Grenoble et la Ville de Clermont-Ferrand.

EN 2018 : Maintenir et favoriser le dialogue avec l'Etat et les Collectivités territoriales à toutes les échelles

LES UNIVERSITÉS

La Fédération a été sollicité pour intervenir auprès d'étudiants en Master à l'EAC et en Science po à l'Université de Lyon sur le fonctionnement de notre réseau, ses forces et ses spécificités. Un partenariat s'est également monté avec l'Institut d'Urbanisme de Lyon pour un soutien à la mise en place de la cartographie régionale des arts de la rue, et avec Sciences pro dans le cadre des journées professionnelles « 48h en bonnes compagnies ». Il apparaît important de multiplier ces rencontres auprès des futurs professionnels afin de les sensibiliser aux enjeux actuels de la création et notamment dans l'espace public.

EN 2018 : Maintenir et développer de nouveaux partenariats oeuvrant à la transversalité des pratiques dans l'espace public.



COEF [Contrat Objectif d'Emploi Formation] : sécurisation et emploi

Le COEF réunit l'Etat, la Région et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Deux contrats successifs ont été signés, en 2007 puis en 2012, et ce jusqu'à 2017.

Depuis 2010, la Fédération est présente dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle vivant en tant que partenaire social. Après avoir participé aux groupes de travail sur la formation et l'emploi et à la création d'un site ressource pour l'emploi dans le spectacle vivant, la Fédération participe au groupe de travail « sécurisation et emploi ». Cette année a permis d'établir un diagnostic prospectif et partagé des besoins et dispositifs existants pouvant soutenir les entreprises du spectacle vivant « post contrats aidés » afin de soutenir l'emploi permanent dans le secteur. Cette démarche d'accompagnement a été expérimenté auprès de quatre structures/compagnies tout au long de l'année 2017.

PARTENARIATS ET RÉSEAUX



La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi. En étant membre de la Fédération nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC* [Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles], ce qui nous donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économique liées au spectacle vivant.



La Fédération est également adhérente et travaille en étroite collaboration avec la Nacre, agence pour le développement du spectacle vivant en Rhône-Alpes. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration, puis au sein du Bureau, au titre d'organisation professionnelle.



A ce même titre de réseau professionnel, la Fédération est membre fondateur de la Plateforme des acteurs du spectacle vivant Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés d'une douzaine d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt d'une meilleure interconnaissance des secteurs du spectacle vivant mais également afin d'œuvrer collectivement à la construction d'une politique culturelle concertée.



Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec huit autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

Enfin la Fédération a débuté un travail de rencontres auprès des directions des scènes de spectacle vivant non dédiées, notamment le Groupe des 20, afin d'envisager ensemble de nouvelles perspectives.

BILAN FINANCIER 2017

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	58 €	Région Auvergne Rhône-Alpes	25 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	220 €	DRAC Auvergne Rhône-Alpes	14 500 €
Reprographie	111 €		
Services Extérieurs		Autres produits	
Locations immobilières et mobilières	1 156 €	Adhésions régionales	2 076 €
Primes d'assurance	154 €	Adhésions nationales	1 283 €
Documentation générale	64 €	Activités annexes	666 €
Autres services extérieurs		Aide à l'emploi CAE CUI	9 530 €
Personnel extérieur	1 310 €	Produits de gestion courante	27 €
Déplacements, missions	5 550 €	Libéralités perçues	13 €
Réceptions	1 283 €		
Séminaire / colloques	427 €	TOTAL	53 094 €
Publicité relations public / Communication	1 779 €		
Services bancaires	152 €		
Frais postaux et télécommunications	1 008 €		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	356 €	RESULTAT EXCEDENT	8 426 €
Charges de personnel			
Salaires appoint commis de base	24 577 €		
Charges sociales	5 161 €		
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	4 €		
Reversement Adhésions Fédération nationale	1 298 €		
TOTAL	44 668 €		

BUDGET PREVISIONNEL 2018

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Subventions	
Fournitures administratives	130 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	23 000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	200 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000 €
Reprographie	1 000 €	Département de la Drôme	3 000 €
		Ville de Lyon	5 000 €
Services Extérieurs		Autres produits	
Locations immobilières et mobilières	1 400 €	Adhésions régionales	2 500 €
Primes d'assurance	180 €	Adhésions nationales	2 500 €
Documentation générale	300 €		
Autres services extérieurs		Aide au service civique	5 676 €
Personnel extérieur	2 000 €		
Déplacements, missions	4 000 €		
Réceptions	1 500 €		
Frais postaux et télécommunications	1 000 €		
Services bancaires	200 €		
Publicité relations public / Communication	1 500 €		
Impôts taxes versements assimilés			
Part employeur formation pro continue	600 €		
Charges de personnel			
Salaires appoint commis de base	34 000 €		
Charges sociales	14 000 €		
Service civique	6 966 €		
Autres charges de gestion courante			
Charges gestion courante	100 €		
Reversement Adhésions Fédération nationale	2 500 €		
Adhésions	100 €		
TOTAL	71 676 €	TOTAL	71 676 €

Faisons entendre NOS VOIX auprès des différentes instances concernées.

Soyons des professionnels SOLIDAIRES et ENGAGÉS pour l'évolution de notre secteur.

NOTRE NOMBRE EST NOTRE FORCE !